

LE RADON

en Corse



CONCENTRATIONS MESUREES DANS LES HABITATIONS - CAMPAGNES 92/93, 95 ET 2000

 Fleuve

 Limite départementale

 Canton

Concentration moyenne en radon en Bq / m³

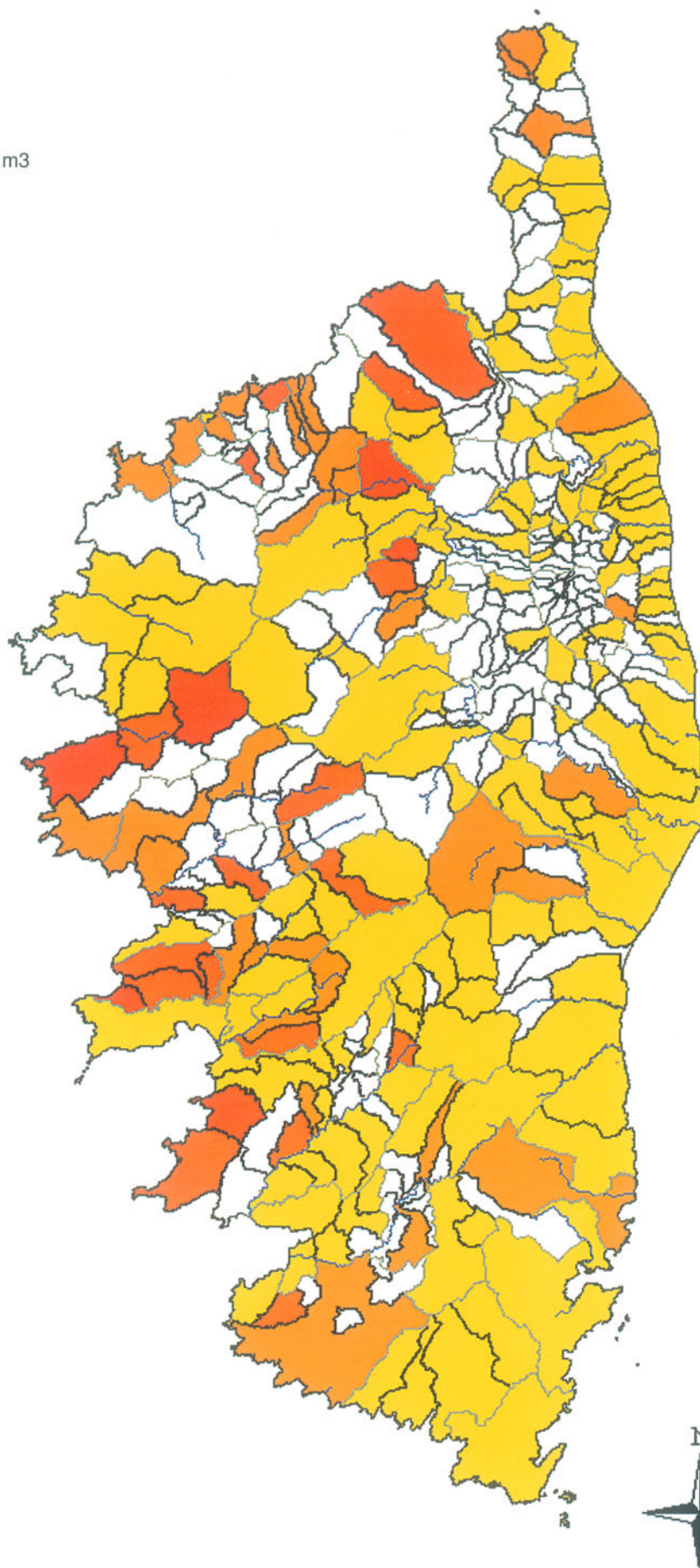


DSS de Corse et de la Corse du Sud
DDASS de haute Corse

Les différentes campagnes de mesures réalisées par la Direction de la Solidarité et de la Santé de Corse et de la Corse du sud et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Haute Corse en 92/93, 95 et 2000 confirment que des concentrations importantes en radon peuvent être rencontrées dans les habitations et les bâtiments.

La carte de synthèse des résultats de ces différentes campagnes révèle en effet des concentrations moyennes en radon parfois élevées. Ces chiffres ne sont toutefois qu'indicatifs et ne sauraient être considérés comme les concentrations attendues dans les habitations compte tenu de l'importance des variations constatées d'un bâtiment à l'autre sur une même zone géographique, voir d'une pièce à l'autre dans la même maison.

Ces écarts importants de concentration, qui s'expliquent par la nature même des voies de pénétration du radon, doivent conduire les propriétaires à réaliser ou faire réaliser des mesures de concentration en radon dans toutes les pièces habitables.



RISQUES POTENTIELS DE CONCENTRATION EN RADON EN CORSE

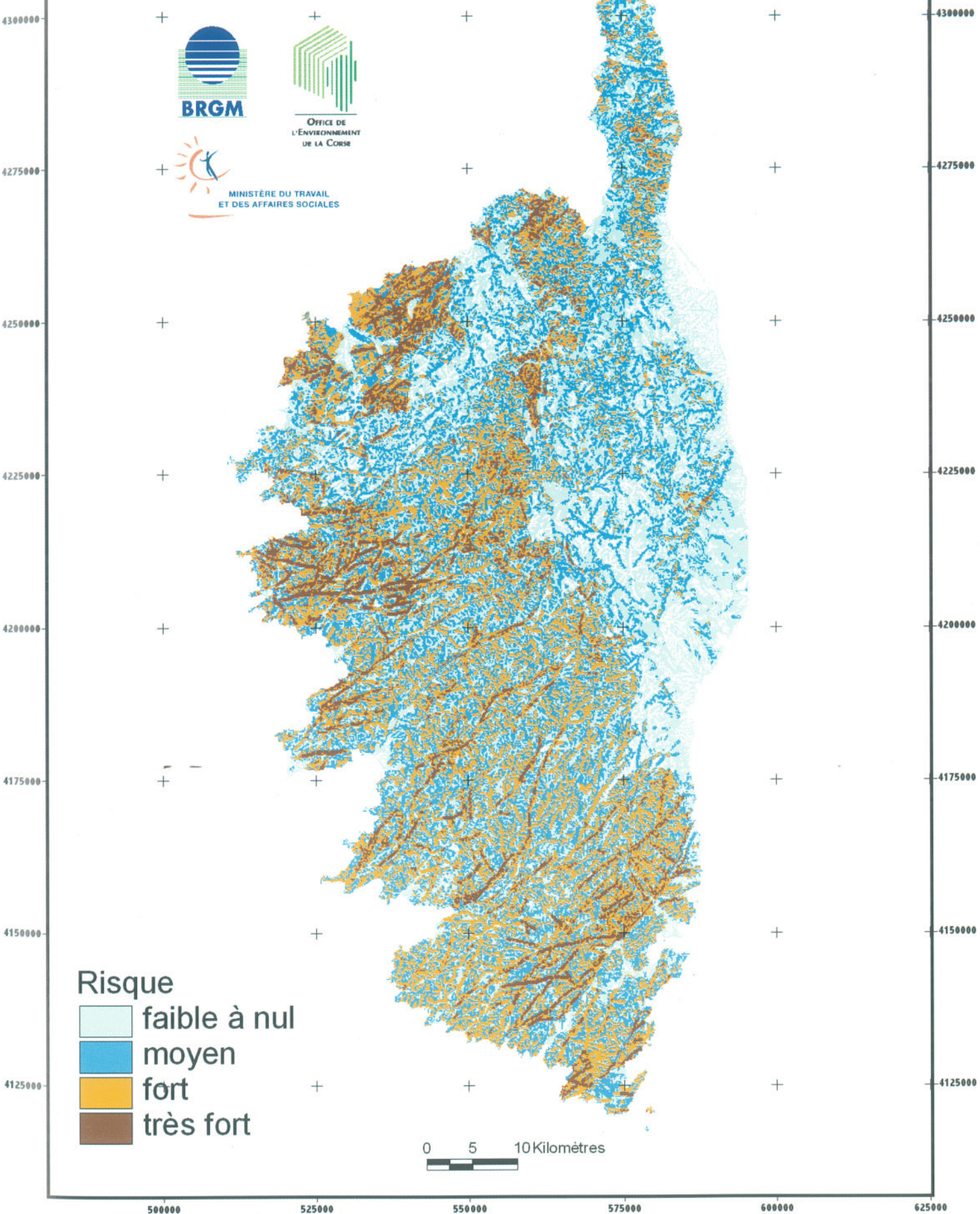
500000 525000 550000 575000 600000 625000



OFFICE DE
L'ENVIRONNEMENT
DE LA CORSE



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DES AFFAIRES SOCIALES



Risque

-  faible à nul
-  moyen
-  fort
-  très fort

0 5 10 Kilomètres

500000 525000 550000 575000 600000 625000

Un sérieux problème de santé publique ?

Des études sur ce sujet sont en cours dans de nombreux pays. Elles sont particulièrement complexes et prouvent toutes une relation forte « risque augmenté de cancer du poumon – inhalation du Radon ». Toutefois, les résultats chiffrés varient encore largement. Certaines incertitudes demeurent :

- L'influence de l'âge au moment de l'exposition : les jeunes sont-ils plus sensibles que les aînés ?
- Aujourd'hui, les estimations de risque pour un niveau d'exposition donné, quel que soit l'âge, vont du simple au triple selon les études.
- L'influence respective de la durée et de l'intensité de l'exposition restent imparfaitement connues. Il n'est pas certain qu'être exposé à 400 Bq/m³ pendant 10 ans présente le même risque qu'une exposition à 4.000 Bq/m³ pendant un an.

Les résultats des études en cours devraient apporter, dans les prochaines années, des réponses à plusieurs de ces questions. Quoiqu'il en soit, les connaissances actuelles permettent d'ores et déjà de conclure que l'exposition au Radon domestique pose un problème important de santé publique.

On estime, en effet, entre 1 000 et 6 000 par an le nombre de décès pouvant être attribuables à l'exposition au Radon en France.

On ne peut donc attendre, pour agir, que soient levées les incertitudes, d'autant qu'il existe des moyens relativement simples et économiques permettant de réduire fortement les concentrations de radon dans les maisons et de diminuer le risque en proportion.

Radon et tabac

L'usage du tabac est responsable de l'immense majorité des cancers du poumon chez l'homme et la femme. L'étude des effets conjoints de l'exposition au Radon et de la fumée de cigarette montre que l'effet global d'une telle exposition est plus important que la somme des deux effets. En d'autres termes, fumer augmente considérablement le risque de cancer du poumon lié au Radon et inversement.

On peut conclure provisoirement au regard des différentes études que le risque de cancer du poumon des personnes non-fumeurs exposées au Radon, est très faible. Il convient toutefois de ne pas négliger les conséquences du tabagisme passif.

Que faire ?

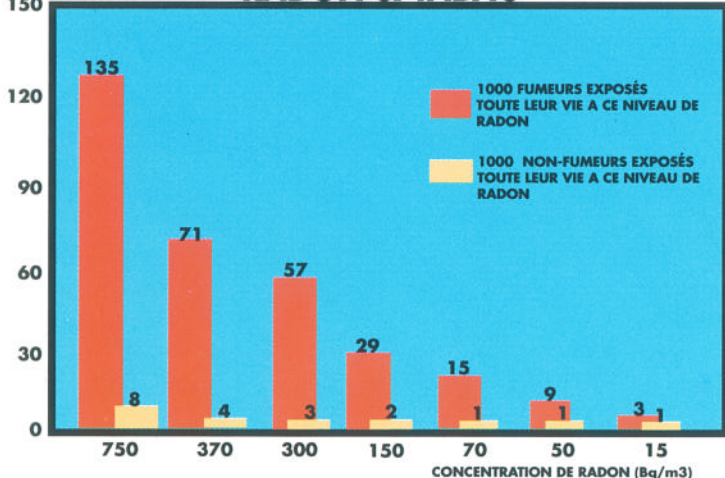
Il est demandé à tous les propriétaires de bâtiments recevant du public de façon répétée et durable de procéder à des mesures de la concentration en radon.

Il est conseillé au public, habitant dans l'une des zones réputées à risque dans la carte jointe, de procéder à une mesure de la concentration en radon dans l'une des pièces habitables situées au-dessus du vide sanitaire ou de la cave grâce à la pose de dosimètres dont la liste non exhaustive des fabricants est consultable sur cette plaquette. Le coût unitaire d'achat et de développement inclus est compris entre 160 et 500 francs suivant le nombre de dosimètres et son type.

Lorsque la concentration dépasse la valeur de 400 Bq/m³, il convient de procéder à des travaux avec pour objectif d'abaisser la concentration de radon au-dessous de ce seuil et à un niveau aussi bas qu'il est raisonnablement possible, grâce le plus souvent des cas, à la mise en place de joints d'étanchéité ou de colmatage de fissures.

Lorsque les concentrations dépassent les 1.000 Bq/m³, des travaux de plus grande ampleur doivent être rapidement mis en œuvre. Ils consistent principalement à empêcher la pénétration du radon dans les pièces habitables en isolant ces dernières des vides sanitaires et en colmatant fissures, passages de canalisation dans la dalle. La réalisation de ventilations des vides sanitaires ou des hérissons et éventuellement des pièces habitables est également à envisager (ajout d'entrées d'air, percement du vide sanitaire, etc...) Quelques exemples sont consultables dans le fascicule joint.

**RISQUE DE CANCER DU POUMON
RADON & TABAC**



Direction de la Solidarité et de la Santé de Corse et de la Corse du Sud (DSS)

2, rue Rossi
Service Santé/Environnement
BP 413
20305 AJACCIO CEDEX 1
☎ 04.95.51.40.40

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de Haute-Corse (DDASS)

Service Santé/Environnement
Le Forum du FANGO
BP 67
20289 BASTIA CEDEX
☎ 04.95.32.98.00

Office de l'Environnement de la Corse

Avenue Jean Nicoli
20250 CORTE
☎ 04.95.45.04.00

**Direction Départementale de l'Équipement de la Corse du Sud
Service de la Construction Publique**

Terre-plein de la gare
BP 408
20302 AJACCIO CEDEX
☎ 04.95.29.09.09

**Direction Départementale de l'Équipement de la Haute Corse
Service de la Construction Publique**

8, boulevard Benoîte DANESI
20200 BASTIA
☎ 04.95.32.97.97

Office de Protection contre les Rayonnements Ionisants (OPRI)

10, rue de l'écluse
BP 35
78116 LE VESINET
☎ 01.30.15.52.00

Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire (IPSN)

BP 6
92265 Fontenay-aux-roses Cedex
v 01.46.54.80.07

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)

84, avenue Jean Jaurès
Champs-sur-Marne
77421 Marne-la-Vallée CEDEX
☎ 01.64.68.85.97

Fabricants de dosimètres :

ALGADE

Département Radioprotection
BP 46
87250 Bessines-sur-Gartemple
☎ 05.55.60.50.00

DOSIRAD

Villa Parc Le chêne
Rue Lech Walesa
77185 Lognes
☎ 01.60.17.91.08

SAPYMO

5, rue du Théâtre
91884 Massy cedex
☎ 01.69.53.73.00